

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 15
Membres présents : 15
Membres votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le 8 avril à 18H30, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué le 1^{er} avril 2026 par M. Christian ROCHER, Maire, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie.

PRESENTS : Mmes et MM., Ch. ROCHER, I. LAVAUZELLE, Cl. BEAULIEU, N. OZENNE, M. COUTANT, F-X. de PUYBAUDET, L. DEVEAUX, S. DRAGOMIR, Cl. FREMERY, P. GARDIN, Ch. GELLY, F. GUIONNET-SEGUIN, F. MAQUET, D. ROCHE, C. TERNET.

Madame Lola DEVEAUX été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2026-03-12 Désignation des délégués locaux (élus et agents) au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la commune adhère au Comité National d'Action Sociale (CNAS – organisme qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles. Il propose à ses bénéficiaires un éventail de prestations telles que : aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques-vacances...) et que suite aux élections municipales, il est nécessaire de procéder à la désignation de 2 délégués locaux du CNAS – 1 élu et 1 agent.

M. le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur leur nomination

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par vote à main levée :

- **Désigne** :

- en tant que délégué représentant les élus : **Patrick GARDIN**, domicilié 21 avenue du Général de Gaulle – 16420 BRIGUEUIL
- En tant que déléguée représentant les agents : **Marie-Laure PAILLER**, adjoint administratif à la mairie de Brigueuil – 4, Place de la Liberté 16420 BRIGUEUIL

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Ch. ROCHER